RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1958 B 02226
Numéro SIREN : 582 022 265
Nom ou dénomination : GUERLAIN

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2022 sous le numéro de dépôt 93682

GUERLAIN

PARIS

Rapport annuel au 31 décembre 2021

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

68, AVENUE DES CHAMPS ELYSEES 75008 PARIS

RCS PARIS 582 022 265

I. COMPTE DE RESULTAT 3

II. BILAN 4

ACTIF 4

PASSIF 5

III. NOTES ANNEXES AUX COMPTES 6

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 6
2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES 6
3. EVENEMENTS POST-CLOTURE, OPERATIONS AVEC DES PARTIES LIEES 9
4. RESULTAT D'EXPLOITATION 10
5. RESULTAT FINANCIER 11
6. RESULTAT EXCEPTIONNEL 11
7. IMPOT 12
8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 14
9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES 14
10. PARTICIPATIONS 15
11. PRETS ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES 15
12. STOCKS 15
13. CREANCES 15
14. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF 16
15. CAPITAUX PROPRES 16
16. AUTRES RESERVES ET PROVISIONS REGLEMENTEES 17
17. VARIATION DES DEPRECIATIONS ET DES PROVISIONS 17
18. DETTE FINANCIERE 18
19. DETTES D'EXPLOITATION ET DETTES DIVERSES 18
20. AUTRES INFORMATIONS 19

IV. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS 21

I. COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	2021	2020
Production vendue de biens	527 028	453 672
Production vendue de services	34 230	29 904
Chiffres d'affaires nets	561 259	483 576
Production stockée	- 33 574	-28 237
Production immobilisée		-
Subvention		-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges	11 388	6 024
Autres produits	1 359	2 811
Total des produits d'exploitation	**540 431**	**464 174**
Achats de marchandises, matières premières et autres approvisionnements	131 174	100 677
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	- 28 939	-19 719
Autres achats et charges externes	256 852	216 172
Impôts, taxes et versements assimilés	8 097	9 315
Salaires et traitements	63 814	58 654
Charges sociales	28 269	27 203
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	25 779	31 138
Autres charges	18 888	18 195
Total des charges d'exploitation	**503 934**	**441 635**
RESULTAT D'EXPLOITATION	36 497	22 541
Bénéfice	53	-
Produits financiers de participations	10 325	11 628
Reprises de dépréciations et provisions, transferts de charges	273	2 501
Intérêts et produits assimilés	35	16
Différences positives de change	508	1175
Total des produits financiers	**11 194**	**15 320**
Perte		170
Dotations aux dépréciations et provisions	3 417	4577
Intérêts et charges assimilées	184	186
Différences négatives de change	1 085	1 244
Total des charges financières	**4 686**	**6 177**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	43 005	31 684
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	108	128
Produits exceptionnels sur opérations en capital	684	557
Reprises de dépréciations et provisions, transferts de charges	6 452	3 247
Total des produits exceptionnels	**7 245**	**3 932**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	897	9495
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	786	298
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5 493	6 176
Total des charges exceptionnelles	**7 176**	**15 969**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	69	-12 037
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	3 816	3 979
(Produit) / Charge d'impôt sur les bénéfices	5 000	2 434
RÉSULTAT NET	34 258	13 234

II. BILAN

ACTIF

(en milliers d'euros)	2021			2020
	Brut	Amortissements et depreciations	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	1 878	- 1 677	201	339
Fonds commercial	21 877	- 10 056	11 821	12 721
Autres immobilisations incorporelles	10	- 10	-	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 985	- 405	3 581	3 624
Constructions	25 873	- 11 535	14 338	15 863
Installations techniques, matériel, outillage	115 501	- 92 890	22 611	21 086
Autres immobilisations corporelles	88 028	- 59 400	28 628	17 154
Immobilisations corporelles en cours	1 974		1 974	261
Avances et acomptes	1 383		1 383	827
Immobilisations financières				
Participations	111 244	- 87 916	23 329	26 473
Créances rattachées à des participations			-	-
Autres titres immobilisés	8		8	8
Prêts et autres immobilisations financières	1 634		1 634	1 745
ACTIF IMMOBILISÉ	**373 395**	- **263 888**	**109 507**	**100 101**
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements	32 555	- 3 086	29 470	26 351
Encours de production			-	-
Produits intermédiaires et finis	47 970	- 4 338	43 632	48 084
Marchandises	342		342	342
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 296	-	1 296	2 667
Créances clients	180 543	- 4 187	176 356	171 184
Autres créances	46 483	-	46 483	44 330
Disponibilités	163		163	141
ACTIF CIRCULANT	**309 352**	- **11 611**	**297 742**	**293 099**
Comptes de régularisation	3 821		3 821	5 842
TOTAL ACTIF	**686 568**	- **275 499**	**411 070**	**399 042**

PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	2021	2020
Capital social (dont versé : 19 764)		19 764	19 764
Primes d'émission, de fusion et d'apport		34 424	34 424
Réserve légale		1 976	1 976
Report à nouveau		2 638	14 416
Résultat de l'exercice		34 258	13 234
Acompte sur dividendes			
Subventions d'investissement		199	270
Provisions réglementées		6 973	6 377
CAPITAUX PROPRES		**100 233**	**90 461**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**19 933**	**20 128**
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			-
Emprunts et dettes financières divers		64 842	108 731
Dettes d'exploitation			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		251	544
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		155 505	108 234
Dettes fiscales et sociales		33 524	23 438
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations		5 204	2 054
Autres dettes		28 869	45 452
DETTES		**288 195**	**288 453**
Comptes de régularisation		2 708	-
TOTAL PASSIF		**411 070**	**399 042**

III. NOTES ANNEXES AUX COMPTES

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1.1 Activité de la Société

GUERLAIN est une société qui conçoit, fabrique et commercialise des produits de parfumerie, de beauté et de soin.
Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan, avant répartition, de l'exercice clos le 31 décembre 2021 dont le total est 411 070K€ et au compte de résultat dégageant un bénéfice de 34 258K€

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

1.2 Faits significatifs de l'exercice

Suite au projet de déménagement, le 20 Septembre 2021 la Société Guerlain a emménagé dans les nouveaux locaux de la Samaritaine situé au 23, rue de la Monnaie 75001 PARIS.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Cadre général, changement de méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du Règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général, règlement homologué par arrêté du 8 septembre 2014 publié au Journal Officiel du 15 octobre 2014 ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Les comptes annuels intègrent les dispositions du règlement n°2015-05 de l'ANC relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Conformément aux règlements CRC 2002-10 et 2004-06, les frais de dépôts de marques, de recherche d'antériorité et de renouvellement sont comptabilisés en charge de la période.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur la durée d'utilisation estimée de leurs composants (1 à 3 ans).
Guerlain a acquis en 2011 la société Montecristo dans le but d'exploiter le bail de cette société afin d'agrandir sa boutique du 68 avenue des Champs Elysées. En 2013, la société Montecristo a été absorbée par voie de TUP par GUERLAIN, cette opération a engendré un mali de fusion de 20 m€. En l'espèce, le mali de fusion Monte Cristo est assimilable à un droit au bail, dont une part de 16 m€ amortissable et de 4 m€ non amortissable. La charge d'amortissement est calculée sur la base d'une durée de bail de 18 ans, prenant en compte une hypothèse de renouvellement de 6 ans.

2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production. Leur amortissement est en fonction de leur durée d'utilisation prévue. Les durées et modes d'amortissements appliqués sont :

Nature	Durée	Mode
Constructions	20 ans	Linéaire
Installations techniques / Matériel outillage	5 à 10 ans	Linéaire *
Installations générales, agencements, aménagements	10 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 à 10 ans	Linéaire *
Logiciels	3 ans	Linéaire

(*) dégressif fiscal

Une provision pour dépréciation est le cas échéant constatée pour ajuster la valeur nette comptable à la valeur d'utilité.
Dans le cadre de l'investissement des locaux de la Samaritaine, nous avons retenu une durée d'amortissement de 12 ans pour l'ensemble des travaux et des honoraires. Celle-ci est égale à la durée du bail.

2.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières hors créances, prêts et dépôts, sont enregistrées à leur coût d'acquisition (hors frais accessoires).

Lorsque leur valeur d'inventaire à la date de clôture est inférieure à la valeur comptabilisée, une dépréciation est enregistrée, du montant de cette différence. S'agissant des participations, leur valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette ou des perspectives de rentabilité.

2.5 Stocks

Les produits sont comptabilisés à leur coût de revient, hors frais financiers, sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation ; le prix de revient est constitué de coût de production (produits finis) ou du prix d'achat majoré de frais accessoires (matières premières et marchandises).

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée pour les stocks en excès lorsque les quantités en stocks représentent plus de 6 mois de consommation. Le niveau de consommation est estimé sur la base des prévisions de consommation et non plus sur les consommations des 12 derniers mois. Ces taux peuvent être ajustés au cas par cas en fonction d'informations commerciales plus pertinentes ou de problèmes liés à la qualité des produits.

Couverture du stock	Taux de dépréciation
Pour les produits finis, semi-ouvrés et matières premières	
Nouveautés et jusqu'à 6 mois	0 %
Entre 6 et 12 mois : Parfum	30 %
Entre 6 et 12 mois : Soins et Maquillage	60 %
Au-delà de 12 mois	90 %
Pour les articles de conditionnement	
Entre 0 et 18 mois	0 %
Au-delà de 18 mois	90 %

La dépréciation des produits discontinués est calculée selon cette même méthode afin de répondre à la réalité économique observée.

2.6 Prêts et Créances

Les prêts et créances sont comptabilisés à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire, basée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à cette dernière, une dépréciation est enregistrée du montant de la différence.

2.7 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué par la production vendue de biens et services par GUERLAIN.
Il s'entend hors taxes et est constaté à l'expédition de nos produits indépendamment des modalités de transfert de risques et de propriété définies dans les conditions de vente (ou « incoterms »).

2.8 Opérations en devises

Les opérations réalisées en devises étrangères sont converties et enregistrées aux cours des devises fin de mois précédant la date des transactions.

Les créances et dettes exprimées en devises sont réévaluées aux cours de ces devises à la date du 31 décembre.

Lorsque les dettes et créances sont couvertes, les pertes et les gains non réalisés résultant de cette réévaluation sont comptabilisés de manière symétrique aux pertes et gains non réalisés sur les opérations de couverture associées.

Dans le cas où les dettes et créances ne sont pas couvertes, les pertes et les gains non réalisés résultant de cette réévaluation sont portés en écarts de conversion. Les pertes de changes non réalisées au 31 décembre font alors l'objet de provisions, excepté pour les pertes compensées par des gains dans une même devise.

Les écarts de change constatés en fin d'exercice sur des disponibilités en devises sont enregistrés dans le compte de résultat.

LVMH Finance Belgique SA procède pour le compte de GUERLAIN à des transactions de couverture sur ses opérations en devises. En application du règlement ANC 2015-05, les instruments en vie à la clôture de l'exercice sont inscrits en comptabilité parmi les autres créances et autres dettes.

Couverture du risque de change
Les dérivés de couverture du risque de change sont comptabilisés selon les principes suivants :

- ils sont réévalués au cours du jour de clôture en autres créances et autres dettes ; les pertes ou gains non réalisés résultant de cette réévaluation compensent les pertes et gains non réalisés sur les dettes et créances couvertes par ces instruments ;
- les pertes et gains non réalisés à l'échéance portant sur des instruments affectés à des opérations futures sont maintenus en engagement hors bilan ;
- les pertes et gains réalisés à l'échéance sont enregistrés en compensation des pertes et gains sur les dettes et créances couvertes par ces instruments.

Les pertes et gains sont présentés en résultat d'exploitation ou en résultat financier, en fonction de la nature des opérations couvertes.
Les primes et le report / déport liés aux dérivés sont comptabilisés en résultat financier, lors de la réalisation de l'élément couvert.

2.9 Provisions

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe une obligation, vis-à-vis d'un tiers, entraînant pour la société un décaissement probable dont le montant peut être évalué de façon fiable.

2.10 Engagements en matière d'avantages post-emploi : pensions complémentaires de retraite et indemnités de départ en retraite

Le montant de ces engagements résulte d'évaluations actuarielles annuelles réalisées par un actuaire indépendant et déterminées selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces évaluations intègrent des hypothèses de progression des salaires, d'inflation, d'espérance de vie, de rotation des effectifs et, le cas échéant, de rentabilité des placements dédiés.

2.11 Impôts sur les bénéfices

La Société GUERLAIN est membre du groupe d'intégration fiscale LVMH : elle calcule et comptabilise, le cas échéant, sa charge d'impôt comme si elle était fiscalement autonome et verse l'éventuel montant de cet impôt à la société tête d'intégration.

2.12 Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

3. EVENEMENTS POST-CLOTURE, OPERATIONS AVEC DES PARTIES LIEES

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune nouvelle convention avec les parties liées au sens de l'article R. 123-198 du Code de Commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

Le groupe LVMH suit avec la plus grande attention l'évolution de la situation en Ukraine et dans la région.

Les conséquences du conflit et des sanctions internationales imposées par l'Union européenne à la Russie et à certains de ses nationaux, ainsi que les contre-sanctions prises par la Russie ne peuvent être précisément évaluées à ce stade.

Aucune incidence de ces événements n'a été enregistrée dans les comptes clos au 31 décembre 2021.

4. RESULTAT D'EXPLOITATION

4.1 Chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires net s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2021	2020
Ventes de marchandises		-
Production vendue de biens	527 028	453 672
Production vendue services	34 230	29 904
Chiffres d'affaires nets	**561 259**	**483 576**

(en milliers d'euros)	2021	2020
Chiffre d'affaires nets France	141 557	133 448
Chiffre d'affaires nets Export	422 410	350 128
Chiffres d'affaires nets	**563 967**	**483 576**

4.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se composent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	2021	2020
Production stockée	-33 574	-28 237
Production immobilisée	0	0
Subvention d'exploitation	0	0
Reprise sur dépréciation, provisions (et amortissements), transfert de charges	11 388	6 025
Autres produits	1 359	2 811
Autres produits d'exploitation	**-20 828**	**-19 401**

4.3 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation se composent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	2021	2020
Achats de matières premières et autres approvisionnements	131 174	100 677
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-28 939	-19 719
Autres achats et charges externes	256 852	216 172
Impôts, taxes et versements assimilés	8 097	9 315
Salaires et traitements	63 814	58 654
Charges sociales	28 269	27 203
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	25 779	31 138
Autres charges	18 888	18 195
Charges d'exploitation	**503 934**	**441 635**

5. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2021	2020
Produits financiers de participations	**10 379**	**11 458**
Dividendes perçus de sociétés étrangères	10 325	11 628
Quote-part de résultats	53	-170
Dépréciations et provisions au titre des filiales et participations	**-3 145**	**-2 076**
Reprise aux dépréciations au titre des filiales et participations	273	2 501
Dotation aux dépréciations au titre des filiales et participations	-3 417	-4 577
Intérêts et produits assimilés	**-149**	**-170**
Produits d'intérêts intra-groupe	35	16
Escomptes reçus	-	-
Charges d'intérêts intra-groupe	- 65	-99
Escomptes accordés	- 119	-87
Résultat de change	**-577**	**-69**
Différences positives de change	508	1 175
Différences négatives de change	-1 085	-1 244
Résultat Financier	**6 508**	**9 143**

Concernant la variation des dépréciations et provisions, voir également Note 17.

6. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2021	2020
Résultat opérationnel sur opérations de gestion	**- 789**	**- 9 367**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	108	128
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	- 897	- 307
Charges sur exercices antérieurs (*)	-	- 9 188
Résultat opérationnel sur opérations en capital	**- 102**	**259**
Produits exceptionnels sur opérations en capital	684	557
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	- 786	- 298
Variation des dépréciations et provisions	**959**	**- 2 929**
Reprise	6 452	3 247
Dotation	- 5 493	- 6 176
Résultat Exceptionnel	**69**	**- 12 037**

7. IMPOT

L'accroissement et l'allégement de la future dette d'impôt sont présentés ci-dessous :

Nature des différences temporaires (en euros)	Bases	Impôts
Accroissement de la future dette d'impôt	**6 973 482**	**1 801 250**
Amortissements dérogatoires	6 973 482	1 801 250
Allégements de la future dette d'impôt	**6 173 115**	**1 697 607**
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation		
Dépréciation des stocks	-	-
Autres provisions	-	-
Organic	937 842	257 907
Participation des salariés	3 840 000	1 056 000
TVTS	28 273	7 775
Provision clients	1 367 000	375 925

Le montant global de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel est le suivant :

(En milliers d'euros)	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant avant impôt	43 005	11 839
Résultat exceptionnel dont participation	- 3 747	- 1 032
Résultat comptable avant impôt	39 258	10 808
Détail Résultat courant	**43 005**	**11 839**
REINTEGRATIONS	13 838	3 810
Amortissements excédentaires	289	80
TVTS	28	8
Organic	938	258
Provisions non déductibles	9 650	2 657
Divers	2 033	560
Amortissements droit au bail	900	248
DEDUCTIONS	- 17 689	- 4 870
Provisions non déductibles antérieurement	- 4 413	- 1 215
Reprises	- 2 989	- 823
Organic	- 770	- 212
Régime mère fille	- 7 284	- 2 005
Divers	- 2 233	- 615
TOTAL RETRAITEMENTS	**- 3 851**	**9 719**
Détail Résultat exceptionnel	**- 3 747**	**- 1 032**
Provision non déductibles	-	-
Amortissements droit au bail	-	-
Provisions non déductibles antérieurement	-	-
RESULTAT FISCAL	**35 407**	**9 748**

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'euros)	2020	Acquisitions	Cessions	2021
Concessions, brevets et droits similaires	1 838	126	- 87	1 878
Fonds commercial	21 877			
Autres immobilisations	10			
Total Valeurs Brutes	**23 725**	**126**	**-87**	**23 765**

(en milliers d'euros)	2020	Dotations	Reprises	2021
Concessions, brevets et droits similaires	2 399	1 164	-87	3 476
Fonds commercial	7 875			7 875
Autres immobilisations	10			10
Total Amortissements	**10 284**	**1 164**	**-87**	**11 361**

Au 31 décembre 2021, les immobilisations incorporelles sont principalement composées de logiciels et de fonds de commerce et de droits au bail.
Le poste **Fonds commercial** représente les valeurs d'achat des fonds de commerce de certaines boutiques et des droits au bail d'autres boutiques.

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au 31 décembre 2021, les immobilisations corporelles correspondent essentiellement à des installations techniques, du matériel et des outillages.

(en milliers d'euros)	2020	Acquisitions	Cessions	Transfert	2021
Terrains	3 985				3 985
Constructions	25 873				25 873
Installations techniques, matériel, outillage	107 946	7 962	- 408	445	115 501
Autres immobilisations corporelles	74 241	18 295	- 4 508	572	88 028
Immobilisations corporelles en cours	261	1 713		- 204	1 974
Avances et acompte	827	556		- 813	1 383
Total Valeurs Brutes	**213 133**	**28 526**	**- 4 916**	**-**	**236 744**

(en milliers d'euros)	2020	Dotations	Reprises	2021
Terrains	361	43		405
Constructions	10 010	1 526		11 535
Installations techniques, matériel, outillage	86 670	6 438	-408	92 700
Autres immobilisations corporelles	57 087	6 412	-4 100	59 400
Avances et acompte				
Total Amortissements et Dépréciations	**154 128**	**14 419**	**-4 508**	**164 039**

10. PARTICIPATIONS

(en milliers d'euros)	2021	2020
Valeur brute du portefeuille des participations	111 244	111 244
Dépréciation	-87 916	-84 771
Valeur nette du portefeuille de participation	**23 329**	**26 473**

Le portefeuille de participations est détaillé dans le tableau des filiales et participations et l'inventaire du portefeuille.
Les méthodes de dépréciation des titres de participation sont décrites en Note 2.4.
L'évolution de la dépréciation du portefeuille est analysée en Note 17.- Variation des dépréciations et des provisions.

11. PRETS ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La répartition des prêts et autres immobilisations financières par nature et selon son échéance, est présentée dans le tableau ci-après :

(en milliers d'euros)	Total	Montant		
		à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Dépôts et cautionnements	1 634	165	1 201	268
Autres	-	-	-	-
Total	**1 634**	**165**	**1 201**	**268**

12. STOCKS

Les stocks s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2021	2020
Matières premières	13 669	9 946
Articles de publicité	16 568	14 206
Produits finis et encours	50 630	61 205
Provision pour dépréciation	-7 424	-10 580
Total	**73 443**	**74 777**

Les méthodes de dépréciation des stocks sont décrites en Note 2.5.
L'évolution de la dépréciation des stocks est analysée en Note 17.

13. CREANCES

Le solde des créances s'analyse ainsi :

(en milliers d'euros)	2021			2020
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
Avances et acomptes versés sur commandes	1 296	*0*	1 296	2667
Clients et comptes rattachés	180 543	-4 187	176 356	171 184
Autres créances	46 483	*0*	46 483	44 330
dont : compte courant financier	*1 702*		*1 702*	*69*
compte courant d'intégration fiscale	*6 892*		*6 892*	*9 870*
Total Créances	**228 322**	**-4 187**	**224 136**	**218 181**

L'échéance de l'ensemble des créances est inférieure à un an.

Le compte courant financier est classé à moins d'un an en raison de son exigibilité au jour le jour ; il s'inscrit toutefois dans le cadre d'une convention de gestion de trésorerie d'une durée indéterminée auprès de la société assurant la gestion centralisée de trésorerie du groupe LVMH.

La répartition des créances d'exploitation par nature et selon leur échéance, ainsi que les produits à recevoir rattachés, sont présentées dans le tableau ci-après :

(en milliers d'euros)	Total	Montant à 1 an au plus	Montant de 1 à 5 ans	Montant à plus de 5 ans	Dont produits à recevoir	Dont entreprises liées
Avances et acomptes versés sur commandes	1 296	1 296				
Clients et comptes rattachées	180 543	180 543				146 898
Autres créances	46 483	46 483			2 414	13 663
Total Créances	**228 322**	**228 322**	-	-	**2 414**	**160 561**

14. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Les comptes de régularisation actif d'un montant de 3 821 milliers d'euros concernent les charges constatées d'avance portant essentiellement sur les Autres achats et charges externes.

15. CAPITAUX PROPRES

15.1 Capital

Le capital social, entièrement libéré, est constitué de 64 800 actions au nominal de 305 euros. Toutes les actions constituant le capital social bénéficient des mêmes droits.

15.2 Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Autres réserves et prov. réglementées	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Au 31/12/2020 avant affectation du résultat	**64 800**	**19 764**	**34 424**	**8 623**	**14 416**	**13 234**	**90 461**
Affectation du résultat 2020					13 234	-13 234	0
Dividendes versés aux actionnaires 2020					-25 013		-25 013
Au 31/12/2020 après affectation du résultat	**64 800**	**19 764**	**34 424**	**8 623**	**2 637**	**0**	**65 449**
Subvention d'investissements				-71			-71
Provisions règlementées				596			596
Résultat de l'exercice 2021						34 258	34 258
Au 31/12/2021 avant affectation du résultat	**64 800**	**19 764**	**34 424**	**9 148**	**2 637**	**34 259**	**100 233**

L'affectation du résultat de l'exercice 2020 résulte des résolutions de l'Assemblée générale ordinaire du 31 mai 2022.

16. AUTRES RESERVES ET PROVISIONS REGLEMENTEES

Les réserves s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2021	2020
Réserve légale	1 976	1 976
Subvention d'investissement	199	270
Provisions réglementées	6 973	6 377
Total	**9 149**	**8 623**

Les subventions d'investissements sont des subventions dont la société a bénéficié en vue d'acquérir ou de créer des valeurs immobilisées ou de financer des activités à long terme.

Les provisions réglementées comprennent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

17. VARIATION DES DEPRECIATIONS ET DES PROVISIONS

La variation des dépréciations d'actifs et des provisions s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Dotations	Reprises	31/12/2021
Immobilisations incorporelles	381	-		381
Immobilisations corporelles	189		-	189
Titres de participation	84 771	3 417	- 273	87 916
Stocks	10 580	-	- 3 156	7 424
Clients	2 814	1 378	- 5	4 187
Dépréciations d'actifs	**98 735**	**4 795**	**- 3 434**	**100 096**
Amortissements dérogatoires	6 377	2 044	- 1 447	6 974
Provisions réglementées	**6 377**	**2 044**	**- 1 447**	**6 974**
Autres risques	16 341	11 035	- 11 420	15 956
Autres charges	3 787	248	- 57	3 977
Provisions pour risques et charges	**20 128**	**11 283**	**- 11 477**	**19 933**
Total	**125 240**	**18 122**	**- 16 359**	**127 003**
dont : résultat financier		3 417	- 273	
résultat d'exploitation		10 243	- 10 982	
résultat exceptionnel		4 462	- 5 104	

Les provisions pour autres risques correspondent en outre à l'estimation des effets patrimoniaux des risques, litiges, situations contentieuses réalisés ou probables, liés aux activités de la société ou de ses fillales.
Les provisions pour charges correspondent aux engagements de retraite au titre des régimes de médailles du travail.

Voir également Notes 5 et 12.

18. DETTE FINANCIERE

La dette financière brute s'analyse de la façon suivante :

18.1 Analyse de la dette financière brute par échéance

La répartition de la dette financière brute par nature et selon son échéance, ainsi que les charges à payer rattachées, est présentée dans le tableau ci-après :

(en milliers d'euros)	Total	Montant à 1 an au plus	Montant de 1 à 5 ans	Montant à plus de 5 ans	Dont charges à payer	Dont entreprises liées
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0	-	-	-	-
Dette financière intra-groupe	64 842	64 842	-	-	5	64 839
Total	**64 842**	**64 842**		**0**	**5**	**64 839**

18.2 Dette financière intra-groupe

La dette financière intra-groupe correspond essentiellement à un encours avec la société assurant la centralisation de trésorerie du Groupe ; celui-ci est constitué au 31 décembre 2021 d'un compte courant de 64,8 millions d'euros à échéance de moins d'un an.
Au 31 décembre 2021, les intérêts courus compris dans ce solde s'élèvent à 5 milliers d'euros.

19. DETTES D'EXPLOITATION ET DETTES DIVERSES

La répartition des dettes d'exploitation et dettes diverses par nature et selon leur échéance, ainsi que les charges à payer rattachées, sont présentées dans le tableau ci-après :

(en milliers d'euros)	Total	Montant à 1 an au plus	Montant de 1 à 5 ans	Montant à plus de 5 ans	Dont charges à payer	Dont entreprises liées
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	251	251				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 505	155 505	0	0	94 183	17 022
Dettes fiscales et sociales	33 524	33 524	0	0	0	0
Dettes sur immobilisations	5 204	5 204	0	0	0	0
Autres dettes	28 869	28 869	0	0	0	0
Dettes d'exploitation et dettes diverse	**223 353**	**223 353**	**0**	**0**	**94 183**	**17 022**

20. AUTRES INFORMATIONS

20.1 Autres engagements en faveur de tiers

(en milliers d'euros)		2021
Donnés :	Loyers restant sur locations immobillères	110 141
	Engagements contractuels d'achat	2 228
	Engagements contractuels envers les égéries	1 220

20.2 Instruments financiers

Devise	*Stratégie*	*Opérations*	*Montant en devise*	*Montant en EUR**	*Valeur Marché en EUR*
GBP	Range	Affectée à l'année	0	0	0
GBP	Range	Affectée aux années future	2 395 000	2 850 240	- 6 389
Total				2 850 240	- 6 389

* converti au cours du 31 décembre 2021

Couverture des options de change affectée à l'année	0	0
Couverture des options de change affectée aux années futures	2 850 240	- 6 389

20.3 Engagements en matière d'avantages post-emploi : retraites, frais médicaux et indemnité de fin de carrière

Au 31 décembre 2021, l'engagement non comptabilisé, net des actifs financiers venant en couverture, est de 8 millions d'euros.
Le taux d'actualisation retenu dans l'estimation de cet engagement est de 0.70 %.

L'ANC a mis à jour en novembre 2021 sa recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires, en introduisant un choix de méthodes relatif à la répartition des droits à prestations pour les régimes à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation à la fois en fonction de l'ancienneté pour un montant maximal plafonné et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite.

Guerlain a alors décidé de modifier la constitution de l'engagement associé aux indemnités de fin de carrière, en les basant uniquement sur les années de services précédant le départ en retraite au titre desquelles le salarié génère un droit à l'avantage et non plus sur l'ensemble de la carrière du salarié. Ce changement a eu pour effet une baisse des engagements au 1er janvier 2021 de 0,7 m€

20.4 Clause de remise en état

Il été convenu dans le bail commercial ; que lors de la restitution des locaux par le preneur les locaux devaient être rendu en leur état initial.
Ainsi une indemnité de remise en état a été octroyé au bailleur.

125 rue du Président Wilson 92300, Levallois-Perret	415 000€
122 rue Edouard Vaillant 92300, Levallois-Perret	330 000€

20.5 Effectif moyen

L'effectif moyen de la société pour 2020 et 2021, se répartit de la manière suivante :

	2021	2020
Cadres	549	510
Agents de maîtrise et techniciens	277	297
Employés	129	132
Ouvriers	222	234
Total	**1 177**	**1 173**

20.6 Honoraires des Commissaires aux Comptes

L'information est présentée dans l'information financière de la société consolidante du groupe LVMH.

20.7 Identité de la société consolidante

Les comptes de la société GUERLAIN étant inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

LVMH MOËT HENNESSY-LOUIS VUITTON
SA au capital de 152.137.826 euros.
22 avenue Montaigne-75008 PARIS
RCS Paris B 775 670 417

La société Guerlain est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, conformément aux articles L 233-17 et R 233-15 du Code de Commerce, d'établir des comptes consolidés.

IV. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés *(en milliers d'unités monétaires)*	Siège social	Devise	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu en pourcentage	Valeur comptable brute	Valeur comptable Net	Prêts et avances consentis	Cautions et avals accordés	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Dividendes encaissés en 2021
Guerlain KSA	Levallois Parret	EUR	5 123	- 31	80%	4 128	3 863	-	-	- 6	-
Filiales étrangères (+50%)											
LVMH R&C Deutschland	Dusseldörf	EUR	500	6 585	100%	46 281	7 326	-	-	4 089	
Guerlain GMBH	Vienne	EUR	36	562	100%	1 412	426	-	-	68	4 631
Guerlain Benelux	Bruxelles	EUR	62	864	99%	137	137	-	-	785	
P C Parfums Cosmétiques SA	Zurich	CHF	128	1 702	100%	38 280	2 700	-	-	981	1 482
Guerlain Ltd	Londres	GBP	1 000	99	100%	5 541	1 307	-	-	- 41	296
Guerlain De Mexico	Mexico	MXN	11 232	1 159	100%	2 118	535	-	-	- 6 374	165
Guerlain Asia Pacific Ltd	Hong Kong	HKD	550	1 290	100%	75	75	-	-	1 291	884
Guerlain Orient	Dubaï	USD	55	- 61	75%	32		-	-	- 35	
Pt Guerlain Cosmetics Indonesia	Jakarta	IDR	14 442 000	- 4 714 568	51%	506		-	-	- 3 817 653	
					(Ctrl)						
Autres participations											
Participations étrangères						11 616	5 853				2 869
Participations françaises						1 107	1 107				
Total						**111 244**	**23 329**	-	-		**10 325**

GUERLAIN
Société par actions simplifiée au capital de 19 764 000 euros
Siège social : 68 avenue des Champs-Elysées
75008 Paris
582 022 265 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 31 MAI 2022

AFFECTATION DU RESULTAT

Le mardi 31 mai 2022, à 11 heures 30,

Au 23 rue de la Monnaie – 75001 Paris, les associés de la société **GUERLAIN** se sont réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation régulière de la Présidente.

Il a été établi une feuille de présence émargée par les membres de l'Assemblée lors de leur entrée en séance.

L'Assemblée est présidée par Madame Véronique COURTOIS, Présidente.

Le bureau de l'Assemblée désigne comme Secrétaire Monsieur Jean-Marc DEBUC.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

(…)

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, sur proposition du Président, décide d'affecter et de répartir le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2021 qui s'élève à 34 258 328 euros comme suit :

- résultat bénéficiaire de l'exercice	34 258 328 euros
- report à nouveau créditeur au 31/12/2021	2 637 944 euros
Soit un résultat distribuable de	**36 896 272 euros**

De la manière suivante :

- distribution à titre de dividende (386 euros par action)	25 012 800 euros
-Affectation au report à nouveau	11 883 472 euros
Total	**36 896 272 euros**

Le dividende brut ressort à 386 euros par action, avant effet de la réglementation fiscale applicable aux bénéficiaires. Il sera mis en paiement le 9 juin 2022.

Depuis le 1er janvier 2019 en l'état de la législation fiscale applicable aux revenus de capitaux mobiliers, ces dividendes ouvrent droit, pour les résidents fiscaux français personnes physiques qui ont opté pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu sur l'ensemble de leurs revenus mobiliers éligibles, à l'abattement fiscal de 40 %.

VC

L'Assemblée générale prend acte que les dividendes versés au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

(En euros)	**Dividende brut[1]**	**Abattement fiscal[2]**
2020	386	154
2019	880	352
2018	633	253

(1) Avant effets de la réglementation fiscale applicable aux bénéficiaires.
(2) Pour les personnes physiques ayant leur résidence fiscale en France.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

(…)

Extrait certifié conforme
Madame Véronique COURTOIS
Présidente

mazars

61, rue Henri Regnault
92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX

GUERLAIN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mazars
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Siège social : 61, rue Henri Regnault
92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

GUERLAIN

Société par actions simplifiée au capital de 19 764 000 €
RCS : Paris 582 022 265

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société GUERLAIN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée sur votre décision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GUERLAIN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- les immobilisations financières, les provisions pour risques et charges, les provisions pour dépréciation des stocks et les remises sur factures clients ;

- le traitement du droit au bail Monte Cristo selon les modalités décrites dans la note « 2.2 Immobilisations incorporelles » de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris La Défense, le 17 mai 2022

Simon BEILLEVAIRE

Associé

Loïc WALLAERT

Associé